

# PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

**MERCREDI 27 DECEMBRE 2023 À 18H30 - SALLE DU  
CONSEIL**

L'an DEUX MILLE VINGT-TROIS, Le VINGT SEPT DECEMBRE à 18h30, le Conseil Municipal de la Commune dûment convoqué, le 22 décembre 2023, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. ANTHONIOZ Henri, Le Maire.

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 22 décembre 2023

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE : 15

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX PRESENTS : 9

**PRESENTS** : MMES ET MM. ANTHONIOZ Henri, BERGOEND Simon, MARTEL Mireille, VINET Philippe, PERNOLLET Stéphanie, TRICOU Laurence, ANTHONIOZ Isaline, HOMINAL Pierre, DEGOUT Gaël

**ABSENTS EXCUSES** : MMES ET MM. MUGNIER Michel, DUCRETTET Olivier, BERGOEND Myriam, DELECHAT Grégory, ANTHONIOZ Laëtitia, MUTILLOD Christophe

**POUVOIR** : M. MUTILLOD Christophe donne pouvoir à M. Philippe VINET

Nombre de votants : 10

M. Simon BERGOEND est désigné secrétaire de séance en application de l'article L. 2121-15 du CGCT.

## **1. Approbation des procès-verbaux de la séance du Conseil Municipal du lundi 4 décembre et du lundi 18 décembre 2023.**

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les procès-verbaux des Conseils municipaux du 4 décembre 2023 et du lundi 18 décembre 2023.

## **2. COMMANDE PUBLIQUE**

### **2.1. Fin de la Procédure de délégation de service public des services touristiques de la commune des Gets**

Monsieur le Maire demande aux conseillers intéressés de sortir de la salle pour le point 2.1. Les Administrateurs de la SAGETS ne sont pas autorisés à débattre et à voter pour ce point.

La présidence de la séance est donnée à Madame Laurence TRICOU, Conseillère municipale.

Après vérification, le nombre de présent passe à 4 membres et le quorum n'est pas atteint. Ce point sera mis à l'ordre du jour du prochain Conseil municipal, le quorum ne sera plus obligatoire afin de débattre et de voter.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h02**

Le Secrétaire de séance,  
BERGOEND Simon



Pour extrait certifié conforme,  
Aux Gets, le 27 décembre 2023

Le Maire,  
ANTHONIOZ Henri